

Nombre de Membre		
Afférents Au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	15

Commune de MORILLON

Séance du Jeudi 26 novembre 2020

Date de la convocation
20.11.2020

Date d'affichage
20.11.2020

L'an deux mille vingt, le 26 novembre à 20 heures,  
le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au  
nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil, sous la présidence  
de M. Simon BEERENS-BETTEX, Maire.

**Présents :** M. BEERENS-BETTEX Simon, M. CLERENTIN Raphaël, Mme  
CHEVRIER-DELACOSTE Lisette, Mme BOSSE-BRISCHOUX Stéphanie, M. VUILLE  
Bertrand, M. PINARD Jean-Philippe, M. GIRAT Martin, Mme DUNOYER  
Marie, M. CONVERSY Eric, M. BOUVET Jérémie, M. SERAPHIN Gilles, Mme  
REVEL Béatrice, M. POLONIA Alexi, Mme PEREIRA Jocelyne, Mme LENOIR-  
DENARIE Karine.

A été nommé secrétaire de séance : M. Gilles SERAPHIN

#### Délibération n° 2020.119

Objet de la délibération

**ATTRIBUTION DES LOTS N° 1 A 10 DU MARCHE :  
AMENAGEMENT D'UN CABINET MEDICAL**

Le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que dans le cadre du projet d'aménagement d'un cabinet médical une consultation a été lancée le 20 Août 2020 pour les lots n° 1 à 10.

A l'issue de l'analyse des candidatures et des offres effectuées par Monsieur Olivier MORIN, du cabinet M'ARCHITECTE, les entreprises arrivant en tête du classement sont :

LOT	NOM ENTREPRISE	OFFRE DE PRIX € HT	OFFRE DE PRIX € TTC
1-TERRASSEMENT VRD	<b>S.A.S MOGENIER</b>	35 890,47	43 068,56 €
2- DEMOLITION MACONNERIE	<b>S.A.S MOGENIER</b>	130 492,85	156 591,42 €
3- ETANCHEITE	<b>EFG</b>	34 537,49	41 444,99 €
4- MENUISERIES EXTERIEURES BOIS - ALU	<b>SARL PEGORIER</b>	84 722,80	101 667,36 €
5- ENDUIT DE FACADE	<b>MAGESTIM</b>	18 577,13	22 292,56 €
6- DOUBLAGE -CLOISONS- FAUX PLAFONDS	<b>MAGESTIM</b>	29 619,61	35 543,53 €
7- CHAPES-CARRELAGE- FAIENCES	<b>MAGESTIM</b>	25 862,47	31 034,96 €
8- MENUISERIES INTERIEURS	<b>LEROULLEY</b>	59 247,42	71 096,90 €
9- ELECTRICITE	<b>MUGNIER</b>	27 395,05	32 874,06 €
10- CHAUFFAGE-PLOMBERIE- VENTILATION	<b>AP CHAUFFAGE</b>	60 894,53	73 073,44 €
<b>MONTANT TOTAL</b>		<b>507 239,82</b>	<b>608 687,78 €</b>

Les membres de la Commission travaux et bâtiments, qui se sont réunis le 28 septembre 2020 et le 5 novembre 2020 ont validé ces propositions.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code des Marchés Publics ;

Vu l'avis de la commission travaux et bâtiments ;

Considérant la nécessité d'engager les travaux pour réhabiliter les locaux nouvellement acquis afin de déplacer le cabinet médical ;

Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,

### **DECIDE**

- D'ATTRIBUER les lots n° 1 à 10 aux entreprises suivantes :

LOT	NOM ENTREPRISE	OFFRE DE PRIX € HT	OFFRE DE PRIX € TTC
1 - TERRASSEMENT VRD	S.A.S MOGENIER	35 890,47	43 068,56 €
2 - DEMOLITION MACONNERIE	S.A.S MOGENIER	130 492,85	156 591,42 €
3 - ETANCHEITE	EFG	34 537,49	41 444,99 €
4 - MENUISERIES EXTERIEURES BOIS - ALU	SARL PEGORIER	84 722,80	101 667,36 €
5 - ENDUIT DE FACADE	MAGESTIM	18 577,13	22 292,56 €
6 - DOUBLAGE -CLOISONS- FAUX PLAFONDS	MAGESTIM	29 619,61	35 543,53 €
7 - CHAPES-CARRELAGE- FAIENCES	MAGESTIM	25 862,47	31 034,96 €
8 - MENUISERIES INTERIEURS	LEROULLEY	59 247,42	71 096,90 €
9 - ELECTRICITE	MUGNIER	27 395,05	32 874,06 €
10 - CHAUFFAGE- PLOMBERIE-VENTILATION	AP CHAUFFAGE	60 894,53	73 073,44 €
<b>MONTANT TOTAL</b>		<b>507 239,82</b>	<b>608 687,78 €</b>

- DE DONNER tous pouvoirs au Maire à l'effet de signer et effectuer toutes formalités utiles à ce présent dossier.
- D'IMPUTER les sommes au budget du chapitre correspondant.

**VOTE DE L'ASSEMBLEE : ADOPTE A L'UNANIMITE**

Au registre sont les signatures,  
Pour extrait conforme,

Le Maire



*Simon Beerens-Bettex*  
Simon BEERENS-BETTEX

Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de GRENOBLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Affichée le :

Transmise en Sous-Préfecture le :

[